Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire

COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

Parliamentary **Assembly**
**Assemblée** parlementaire

**Doc. 11245**
17 avril 2007

# Attitude à l'égard des monuments érigés à la mémoire des personnes ayant combattu le fascisme dans les Etats membres du Conseil de l'Europe

Proposition de résolution
présentée par M. Hancock et plusieurs de ses collègues

La présente proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

1. Des changements radicaux dans le domaine des relations interethniques se font de plus en plus visibles ces derniers temps dans certains pays européens. Les thèses xénophobes et revanchistes deviennent habituelles dans le cadre des luttes politiques internes. Malheureusement, il arrive que des instances officielles d'Etats membres du Conseil de l'Europe se montrent tolérantes à l'égard de partis extrémistes et suivent les tendances de personnes qui voudraient déformer la vérité historique à des fins électorales. Ce phénomène s'observe notamment dans la manière de considérer les monuments historiques.

2. Les autorités estoniennes, s'appuyant sur la loi relative à la protection des tombes militaires entrée en vigueur le 11 janvier 2007, envisagent de démanteler le monument au « soldat libérateur » situé dans le centre de Tallinn, sous lequel se trouvent les tombes de soldats morts lors des combats destinés à libérer la ville des fascistes.

3. A l'initiative de l'Association mondiale des Hongrois, une campagne a été lancée dans le but de déplacer hors du centre de Budapest le monument érigé à la mémoire des soldats soviétiques morts pour défendre la capitale hongroise pendant la Seconde Guerre mondiale.

4. Cela fait déjà deux ans que la direction du musée a décidé de fermer à la visite « l'exposition russe » dans l'ancien camp de concentration nazi d'Oswiecim (Auschwitz), en Pologne ; les motifs invoqués sont l'imprécision quant aux noms des communes et « l'exagération » du nombre des victimes.

5. De tels actes sont contraires à la position constante de l'Assemblée, qui juge important de respecter la mémoire historique et qui, le 25 janvier 2005, a inauguré une stèle à la mémoire de tous les prisonniers de tous les camps de concentration nazis, érigée sur le parvis du Conseil de l'Europe.

6. Nous rappelons que, dans sa Résolution 1495 (2006) intitulée « Combattre la résurgence de l'idéologie nazie », l'Assemblée « rend un hommage particulier à tous ceux qui ont glorieusement combattu dans les rangs de la coalition anti-Hitler et sauvé l'humanité de « l'ordre nouveau » nazi ». Dans cette résolution, elle juge urgent de « dynamiser une action coordonnée pour résister aux efforts qui tendent à faire revivre l'idéologie nazie ».

7. Nous reconnaissons que des jugements divers peuvent être portés sur le rôle historique joué par l'URSS après la guerre dans l'évolution d'un certain nombre de pays d'Europe orientale, mais nous estimons que les actes décrits plus haut n'ont rien à voir avec le débat actuel et sont contraires aux normes démocratiques du Conseil de l'Europe, qui commandent de respecter la mémoire des victimes de la lutte menée contre le fascisme pendant la Seconde Guerre mondiale, quelle que soit la nationalité de ces personnes ; nous considérons que pareils actes appellent une réponse appropriée de l'Assemblée.

8. En conséquence, et compte tenu du paragraphe 16 de la Résolution 1495 (2006), nous jugeons nécessaire d'examiner la question de l'attitude officielle des Etats membres du Conseil de l'Europe à l'égard de la préservation des monuments érigés à la mémoire des victimes de la lutte contre le fascisme.

*Signé*[1]*:*

HANCOCK Michael, Royaume-Uni, ADLE
ALIGRUDIĆ Miloš, Serbie, PPE/DC
FEDOROV Valeriy, Fédération de Russie, GDE
GORIS Stef, Belgique, ADLE
KOSACHEV Konstantin, Fédération de Russie, GDE
MALINS, Humfrey, Royaume-Uni, GDE
MARGELOV, Mikhail, Fédération de Russie, GDE
MOKRY, Vladimir, Fédération de Russie, GDE
POURGOURIDES, Christos, Chypre, PPE/DC
SHYBKO, Vitaliy, Ukraine, SOC
SUDARENKOV, Valeriy, Fédération de Russie, SOC

1 SOC: Groupe socialiste
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe des démocrates européens
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
NI: non inscrit dans un groupe